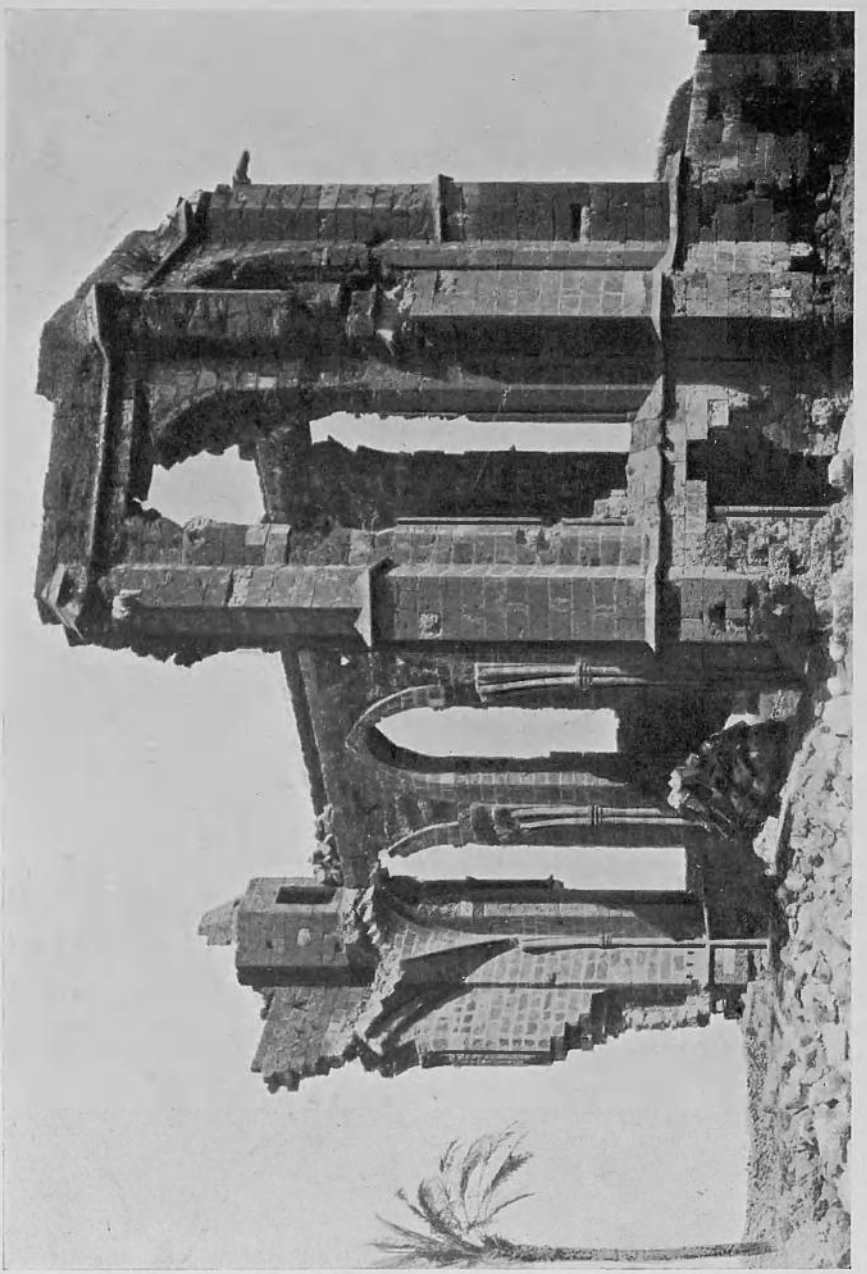

FAMAGOUSTE. SAINT GEORGES DES LATINS.

Enlart ph. 1901.

FOUILLES DANS LES ÉGLISES DE FAMAGOUSTE DE CHYPRE.

Par CAMILLE ENLART, Directeur du Musée de Sculpture Comparée du Trocadéro.

C'est en juillet 1901 que Son Excellence Sir William Haynes Smith, Haut Commissaire de Chypre, m'a fait l'honneur de me charger d'exécuter dans diverses églises de Famagouste des fouilles dont le résultat n'a pas encore été publié. Je suis heureux de donner à l'Institut Royal Britannique d'Archéologie la primeur de la description de ces monuments qui sont la propriété du gouvernement Britannique de Chypre, et qu'il m'a été donné de découvrir grâce à la bienveillance du chef de ce gouvernement.

Les fouilles ont été faites dans quatre édifices :

(1) Saint Georges des Latins (Planche I) :
(2) Saint Georges des Grecs :
(3) Sainte Marie du Carmel (Planche II) :
(4) Saint François :

Ayant déjà étudié ces monuments[1] je ne reviendrai pas sur leur description. Je me suis borné à remettre au jour ce qui pouvait rester des autels et des tombeaux sous les décombres accumulés depuis la ruine et l'abandon des quatre églises.

(1) La plus belle et la plus ancienne des quatre est Saint Georges des Latins, petit édifice de la fin du XIIIe siècle, aussi élégant que la Sainte Chapelle de Paris, et dont, malheureusement, on ignore l'histoire.

Les fouilles n'ont pas éclairci le mystère qui enveloppe ce chef d'œuvre de l'art français en Chypre, car dès longtemps le sol avait été dépavé et bouleversé. J'ai reconnu simplement l'existence de fondations s'élargissant en gradins comme celles des cathédrales d'Amiens et de Térouanne. Dans le sanctuaire, on a trouvé un crâne en parfait état que M. le Dr. Heidenstamm a reconnu pour celui d'une femme, probablement de race occidentale et datant du moyen âge.

[1] *L'art gothique et la Renaissance en Chypre*, Paris, E. Leroux, 1899, 2 vol., gr. in. 8°.

(2) Dans la cathédrale grecque de Saint Georges, vaste édifice gothique de la fin du XIVe siècle, j'ai déblayé le sanctuaire sans rencontrer aucune tombe, mais les fouilles ont mis à découvert un curieux banc presbytéral de pierre disposé en forme de gradin autour de l'abside, suivant une disposition très archaïque ; on a trouvé également de petites dalles de marbre de diverses formes ayant appartenu à un pavement de marqueterie, et l'orifice d'un très petit puits où allaient se perdre les eaux des ablutions.

Les deux autres églises, célèbres, du reste dans l'histoire, avaient garde des souvenirs historiques importants.

(3) L'église des Carmes, bâtie par les soins de Saint Pierre Thomas et du célèbre chancelier philosophe Philippe de Mézières sous le règne glorieux de Pierre Ier de Lusignan, est en ruines depuis le bombardement de 1571. Les boulets turcs qui ont abattu le clocher-arcade latéral et les voûtes se sont retrouvés parmi les décombres, avec des débris de cloches ; et les pierres de la voûte contenaient encore de curieuses poteries acoustiques. (Fig. 1.)

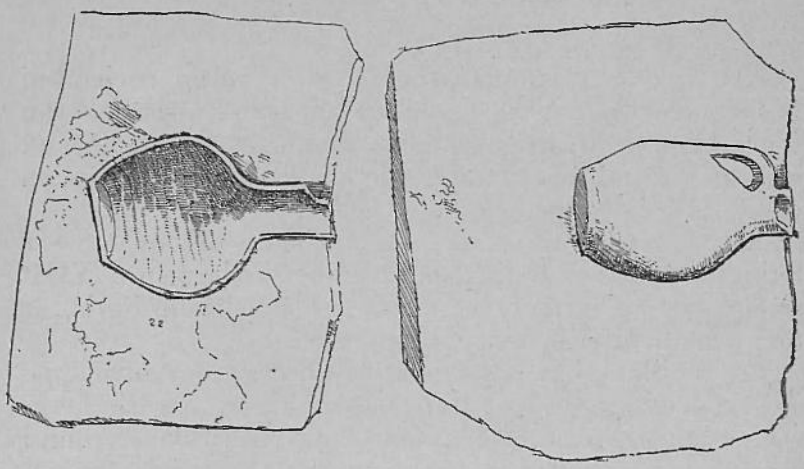

FIG. 1.—POTERIES ACOUSTIQUES ENCASTRÉES DANS LA VOÛTE DE L'ÉGLISE DES CARMES.

J'espérais découvrir dans le sanctuaire le tombeau vénéré du légat Pierre Thomas, mais rien n'a pu m'indiquer même l'emplacement de cette sépulture dont la vertu opérait des miracles. En revanche, la tombe d'un chevalier (Fig. 2) connu dans l'histoire de Chypre, Guy Babin, s'est

To face page 196.

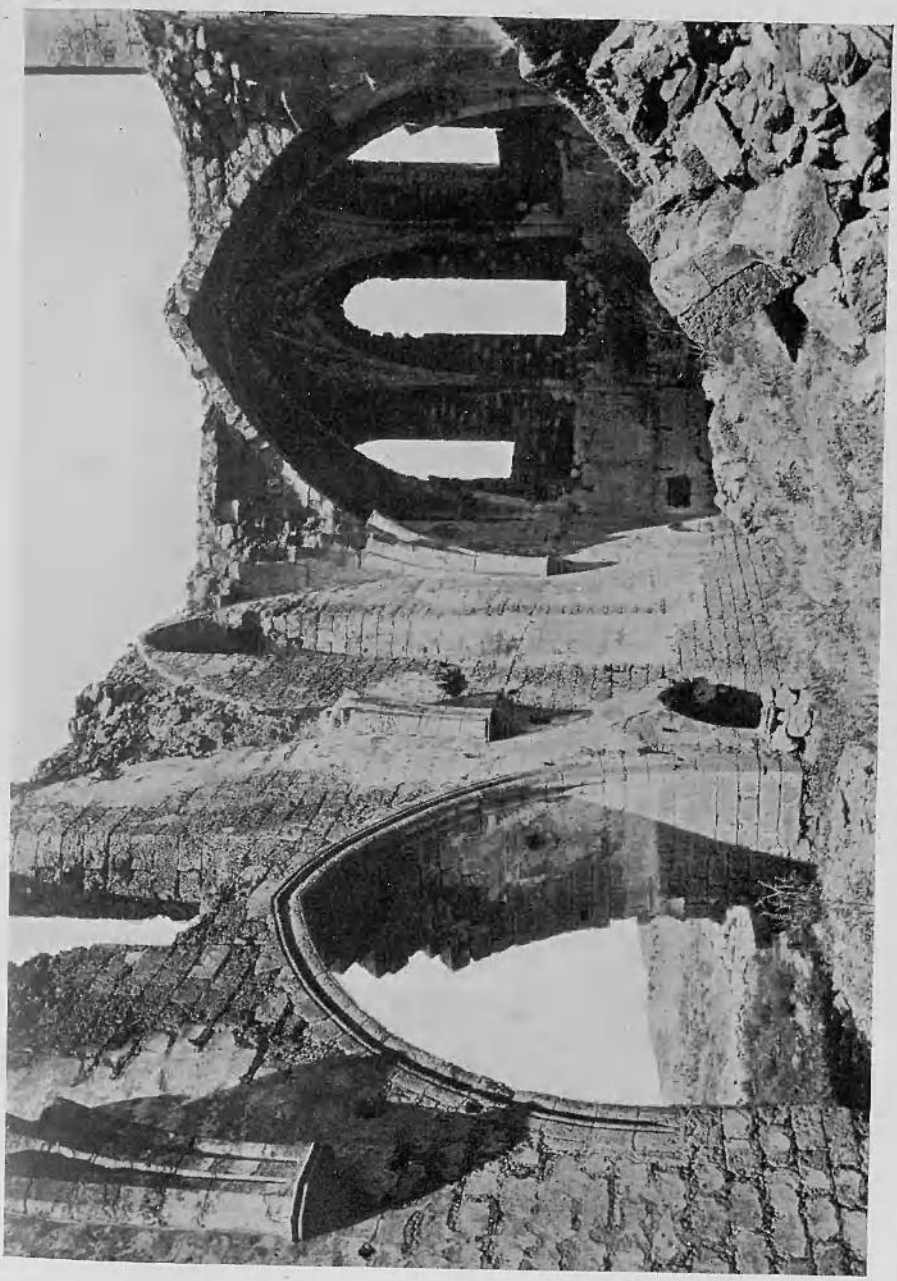

FAMAGOUSTE. L'ÉGLISE DES CARMES.

Enlart ph. 1901.

retrouvée au milieu du chœur, écrasée sous la chute d'une clef de voûte (Fig. 3) armoriée du même blason que le tombeau, et qui semble indiquer que les Babin, famille des plus nobles du royaume, furent les principaux bienfaiteurs de l'église.

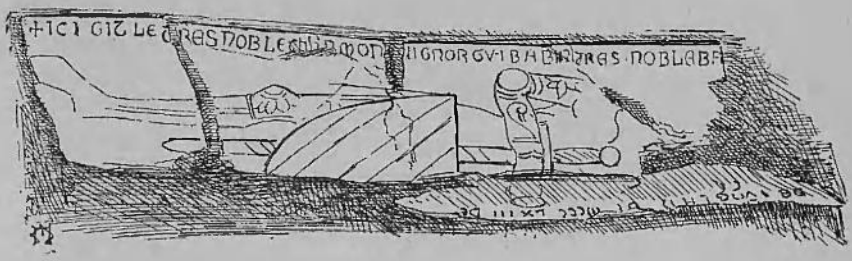

FIG. 2.—TOMBEAU DU CHEVALIER GUY BABIN (1363).

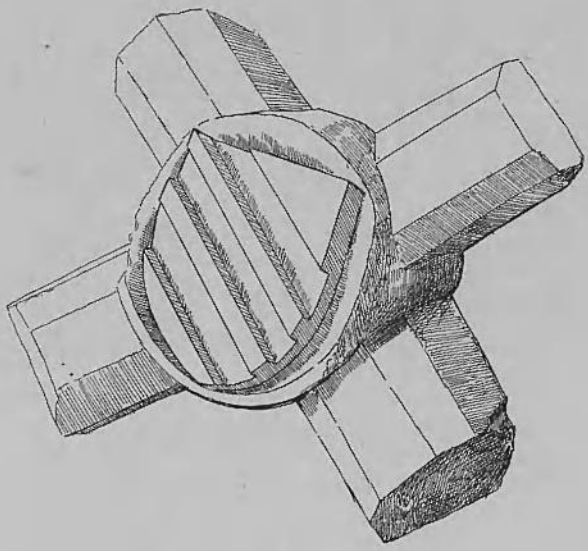

FIG. 3.—CLEF DE VOÛTE AUX ARMES DE GUY BABIN.

La tombe, malheureusement très mutilée, était une dalle de marbre blanc de 2 m. 95 sur 0 m. 85, portant l'effigie gravée d'un chevalier armé de toutes pièces. L'armure de plates est richement ciselée. L'écu bandé de . . . et de . . . de quatre pièces nous fait connaître les armoiries d'une famille qui joua un grand rôle dans le royaume de Chypre, et l'épitaphe nous apprend la date de la mort

du personnage. Voici ce que l'on peut en lire encore (Fig. 2) :

ICI GIT LE TRESNOBLE CH'R MONSEIGNOR
GUI BABIN, TRESNOBLE BARON . . . .
[QUI TRESPASSA A . . . JORS] DE JUNG, LAN DE
M.CCC.LXIII DE[U AIT LAME AMEN]

Guy Babin était un gentilhomme de la cour de Pierre 1er où son parent Raymond ou Simon exercait la charge de boutiller. Guy avait un fils, Jean, qui dix ans après la mort de son père, fut pris et emmené comme otage par les génois après leur odieuse campagne de 1373.

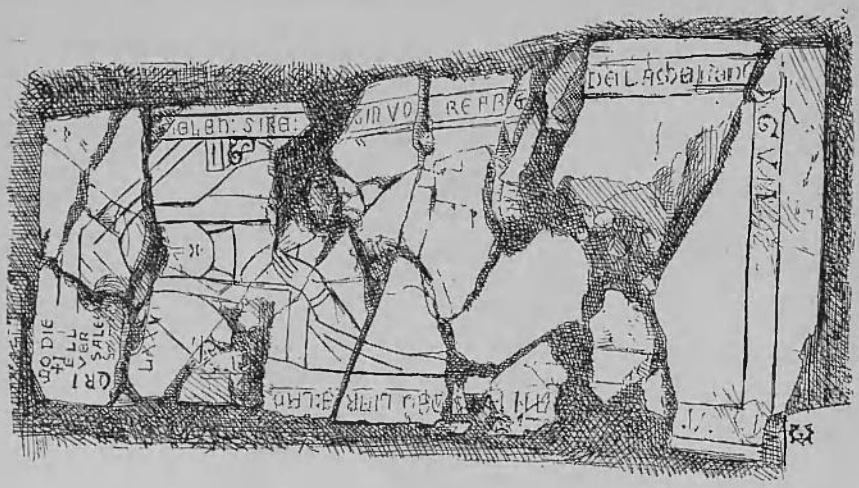

FIG. 4.—TOMBE D'UNE DAME FIN DU XIVe SIÈCLE.

Près de la tombe de Guy Babin se trouve celle d'une dame (Fig. 4), tout aussi mutilée, et dont les inscriptions sont presque illisibles : voici ce que j'ai pu déchiffrer sur ce marbre gravé qui mesure 2 m. 05 sur 0,70.

[CI GIT DAME] ELEN : SIRE : . . . TIN
VOREFRE . . . . .
DE L'AME
L I EN GUI L
A · II · JURS DE JU[LIER] . . . E : LAN . . . [DE] CRI[ST]
MODIE
+ I I

ELL
VER
SALE[M]
S
LXXVI

Cette dalle à effigie est d'un travail fort grossier et semble dater de la fin du XIVe siècle.

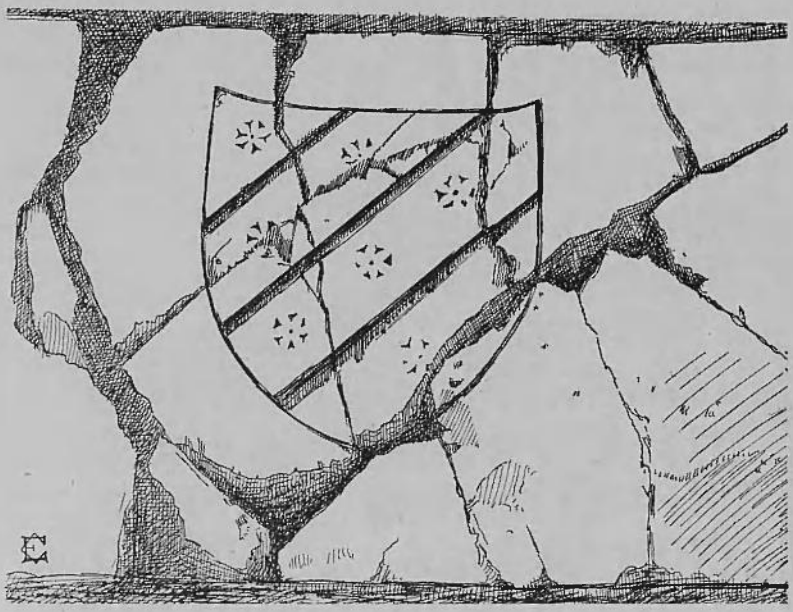

FIG. 5.—PIERRE TOMBALE ITALIENNE, XVe SIÈCLE.

Une troisième tombe de marbre trouvée à côte des précédentes est évidemment une œuvre italienne du XVe siècle. Elle n'a jamais eu d'inscription, et elle porte un simple blason bandé à semis de fleurettes. (Fig. 5.) Je n'ai pas pu l'identifier.

Dans le chœur de l'église, au nord de l'autel dont les fouilles ont mis à découvert la base, une cavité était ménagée dans le mur pour recevoir une plaque de marbre où était inscrite une charte murale assurant quelque important privilège au convent des Carmes de Famagouste. (Fig. 6.)

Cette plaque a été descellée et brisée lors de l'invasion musulmane, car les turcs ont dû croire qu'elle cachait un

trésor et ont dû être même assez superstitieux pour en emporter des débris comme talismans, car je n'ai pu en réunir qu'une moitié. Les morceaux rapprochés forment un fragment de 0 m. 75 sur 0,47. On y lit ce texte, malheureusement fort tronqué, gravé en belle majuscule gothique incrustée de mastic bistre.

J'ai restitué entre crochets des lettres et des mots qui ne prètent guère au doute.

FIG. 6.—FRAGMENTS D'UNE PLAQUE DE MARBRE PORTANT UNE CHARTE MURALE, XIVe SIÈCLE (1358 ?).

PATEAT UN[IVERSIS QUOD NOS . . . DEDIMUS PERPETUA
DONA]TIONE ET CONCESSI[MUS] . . . . . .
VICARIUS GENER[ALIS . . .] ET D . . . . . .
ANNO DOMINI [MILLESIMO] CCC[L]VIII . . . . . .
BRATI CONF[IR]MAMU[S] . . . . [ITEM D]EDI[MUS] . . . .
PERPETUO C[ELEBRANDAM] . . . . AB (ou UR) . . . . . .
UNAM ANTIPHONA[M] . . . . . USU ET . . . . . .

IN CONVENTU FAMAG[OSTE] SUPER Q[UAM DONATIONEM]
LAPIDEM DE MARMO[RE PONERE JUSSIMUS] IN PREDI[CTA, ECCLESIA]
QUOAD MEMOR[IA] DICTORUM SCU . . . . . [PERP]
ETUIS TEMPORIBUS DUI . . . ITURA. MANDANTES Q[UATINUS]
MAG . . FUTURIS QUO . . HEC OMNIA ET SI[NGULA FIDE]
LITER OBSERVARI. DAT[UM SUB]SIGILLO COMU[NITATIS]. . .

(4) L'église de Saint François a livré dans le tout petit espace qui gardait son pavement une série de tombeaux, témoins très curieux des trois périodes de l'histoire de Famagouste. Cette église, voisine du palais et de la grande rue marchande, était, en effet, le lieu de sépulture préféré des riches et nobles marchands. Sa vogue s'établit au début du XIVe siècle, au temps où Famagouste recueillait l'héritage du grand entrepôt international de commerce qu'avait été Saint Jean d'Acre, pris par les Sarrasins et ruiné en 1291. De 1300 à 1373, Famagouste jouit d'une prospérité prodigieuse et fut un port ouvert à toutes les nations, mais c'était une ville française de langue et d'architecture, ouverte surtout au commerce français de la Méditerranée ; Narbonne et Montpellier y avaient des consulats[1] et Montpellier surtout y jouissait de privilèges importants, en vertu de traités de commerce qui furent renouvelés en 1364.[2] En 1373, la ville tomba au pouvoir des génois ; dès lors, ils s'y réservèrent le monopole du commerce ; enfin, elle passa, à la fin du XVe siècle, sous le protectorat, puis sous la domination directe de Venise, qui tenta de la faire revivre. Ces trois phases de l'existence de Famagouste ont laissé à Saint François des monuments funéraires d'un grand intérêt : tombes de deux marchands de Montpellier et d'une

[1] Bernard Fayssa, qui mourut en 1300, était Consul de Narbonne. Voir C. Desimoni, *Actes passés à Famagouste de* 1299 *à* 1301, Genes, 1883, in 8°, p. 79.

[2] Voir L. de Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 268. C'est à Montpellier que la sucrerie royale de Chypre expédiait en 1351 une cargaison de 600 caisses. Voir Germain, *Hist. de la Commune de Montpellier*, t. II, p. 217, No . Raymond Serralher, marchand de Montpellier, qui mourut en 1363, était en même temps bourgeois de Chypre. C'est lui qui en 1363 s'était chargé d'apporter de Chypre à Avignon 7000 florins d'or au roi Pierre. Voir Célestin Port, *Essai sur l'histoire du commerce maritime de Narbonne*, Paris, 1854, in 8°, p. 46, et *Biblioth : de l'Ecole des Chartes*, t. IX, p. 213, et Emile Molinier, *Vie d'Arnoul d'Andrehen*, pièces justicatives 62 et 64.

dame noble du XIVe siècle ; tombes de deux seigneurs génois du XVe ; tombes de la Renaissance qui sont celles d'un Marino, chiprois d'origine génoise, et d'un Priuli ; enfin tombe d'un massier de la mahone génoise. On n'avait jusqu'ici qu'une seule tombe génoise à Famagouste, celle de *Bellanus Marabotus* (1322), dont on ignore l'emplacement original. (Fig. 7.)

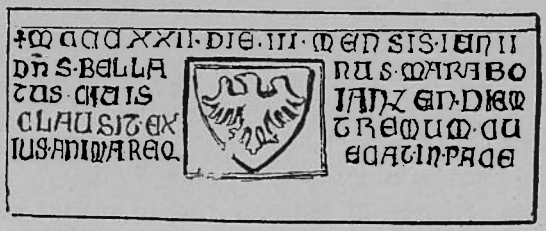

FIG. 7.—INSCRIPTION FUNÉRAIRE DE BELLANUS MARABOTUS, 1322.

Toutes ces dalles funéraires se sont retrouvées dans une chapelle qui garde encore la moitie de sa voûte et de ses peintures, et dont j'ai en même temps découvert l'autel. Elle etait à demi ensevelie dans les décombres, et les fouilles m'ont permis de reconnaître l'origine de cet amas. Maîtres de Famagouste, les turcs avaient installé un bain dans Saint François et, suivant leur coutume, ils négligeaient l'entretien de l'édifice : à une date que j'ignore, la voûte tomba, écrasant des baigneurs, dont les os brisés se sont retrouvés sur le pavement, sous les débris de la voûte. Ce pavement est fait de pierres tombales. Celles du reste de l'église avaient disparu dès longtemps, lors de l'installation des foyers et conduites de vapeur du bain turc.

La chapelle sud a gardé une peinture du XIVe siècle que j'ai publiée : on y voit un écuyer portant le gonfanon royal de Jérusalem. Sur les murs, j'ai retrouvé depuis des graffites, avec deux signatures : de Malorges et Jacques le Saige : cette dernière d'un haut intérêt, car on possède un très curieux livre relatant le pèlerinage que fit en 1518 ce personnage, drapier à Douai.[1]

Voici les épitaphes des monuments de Saint François.

[1] On connait de cet ouvrage cinq exemplaires appartenant à deux editions gothiques. Il a ete reédite fort incorrectement par les soins de M : H. R. Duthilloeul, Douai, 1851, in 4°.

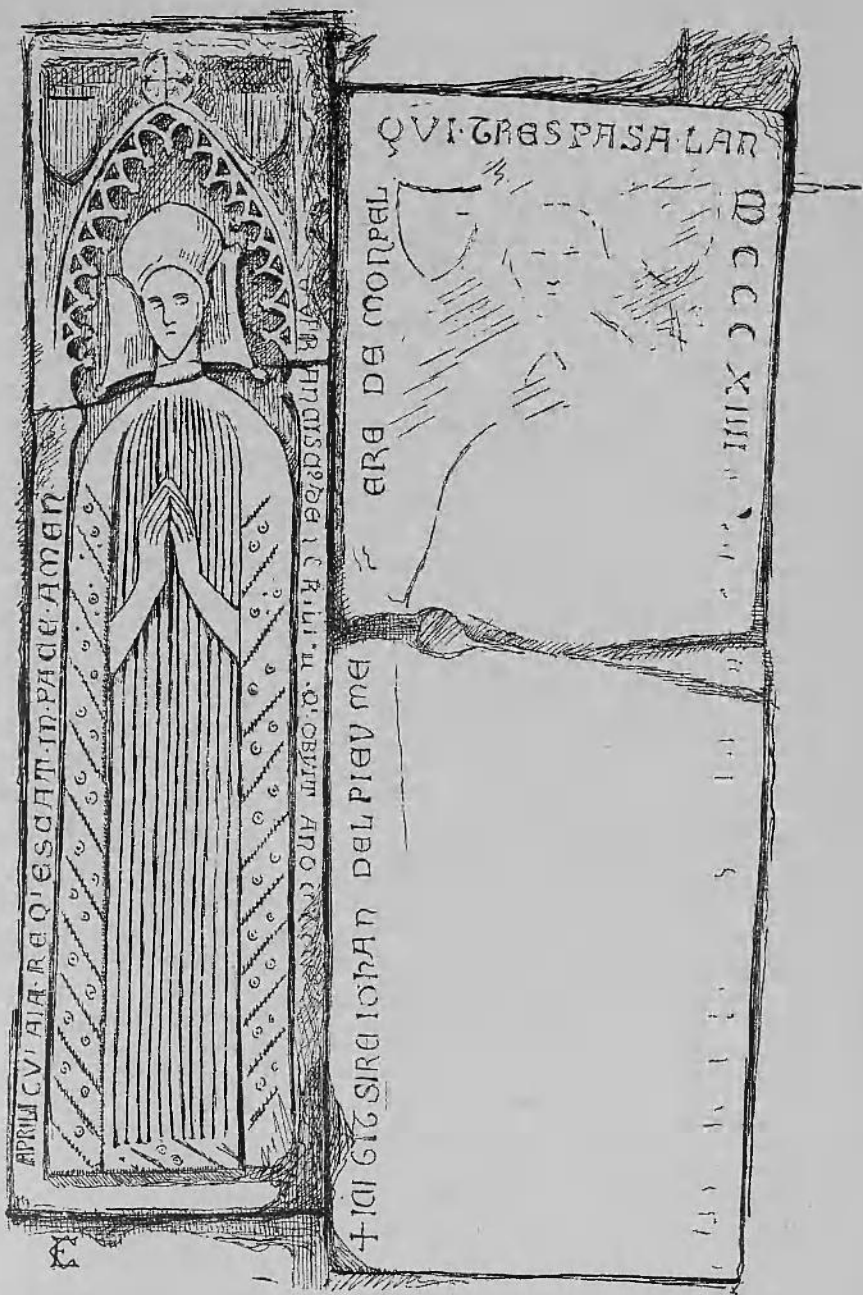

FIG. 8.—TOMBES DE JOHAN DEL PIEUME DE MONTPELLIER (1314) ET DE FRANCESCO DI GRIL . . . (XVe SIÈCLE).

ICI GIT SIRE JOHAN DEL PIEUME
[MER] QUADERE DE MONPEL[LIER]
QUI TRESPASA LAN M . CCC . XIIII.

Cette dalle de 1 m. 93 sur 0,80 est la plus ancienne de la chapelle. (Fig. 8.) L'inscription, curieuse par son mélange de provençal et de français, est tracée en majuscule gothique au bord de la lame. Au centre, on distingue une effigie en pied, gravée également au trait, et malheureusement extrêmement usée.

Je n'ai pu réussir à établir l'identité du négociant de Montpellier mort à Famagouste en 1314, mais il est probable qu'il appartenait à une famille qui traduit son nom par *de Penna* dans nombre de pièces d'archives de la même époque conservées à Montpellier et qui possédait un important manoir dénommé de même, à 5 ou 6 kilomètres de la ville. Sur une autre dalle, mesurant 2 m. 0 sur 0,65, on lit en belle majuscule gothique (Fig. 9) :

AI . SIGAS . S . JACME OLEVIER, MERCADIER
DE MOPESLIER, Q . TRESPAS [SA]D
ES . XV . JORS [DE . . . LA]
N . M . CCC . XXX III ; QE D[IEU]
AIT LARME [DE] LUI, AM[EN]

Jacme Olevier n'a pas son effigie ; son épitaphe gravée en lignes superposées, suivant la plus ancienne manière des tombiers de Chypre, occupe tout le haut d'une dalle de 2 mètres de long sur 0,65 de large, et dont le bas est orné d'un blason à quatre quartiers unis accosté de deux globes crucifères.

Une tombe presque identique se voit aujourd'hui sous le passage couvert qui mène à Saint Jean au Mont à Bologne. C'est la dalle funéraire d'un épicier : *M . . . Bertolini de Saraceno* mort en 1385. Elle est pareillement composée de quelques lignes d'épitaphe surmontant un blason accosté de deux globes crucifères.

Qui était Jacme Olevier ? En découvrant sa tombe, j'avais cru me trouver en présence du riche commerçant provençal dont les registres sont conservés aux archives de Narbonne et publiés par M. Alphonse Blanc[1] ; mais

[1] *Bulletin de la Commission Archéologique de Narbonne*, 1896 à 1901.

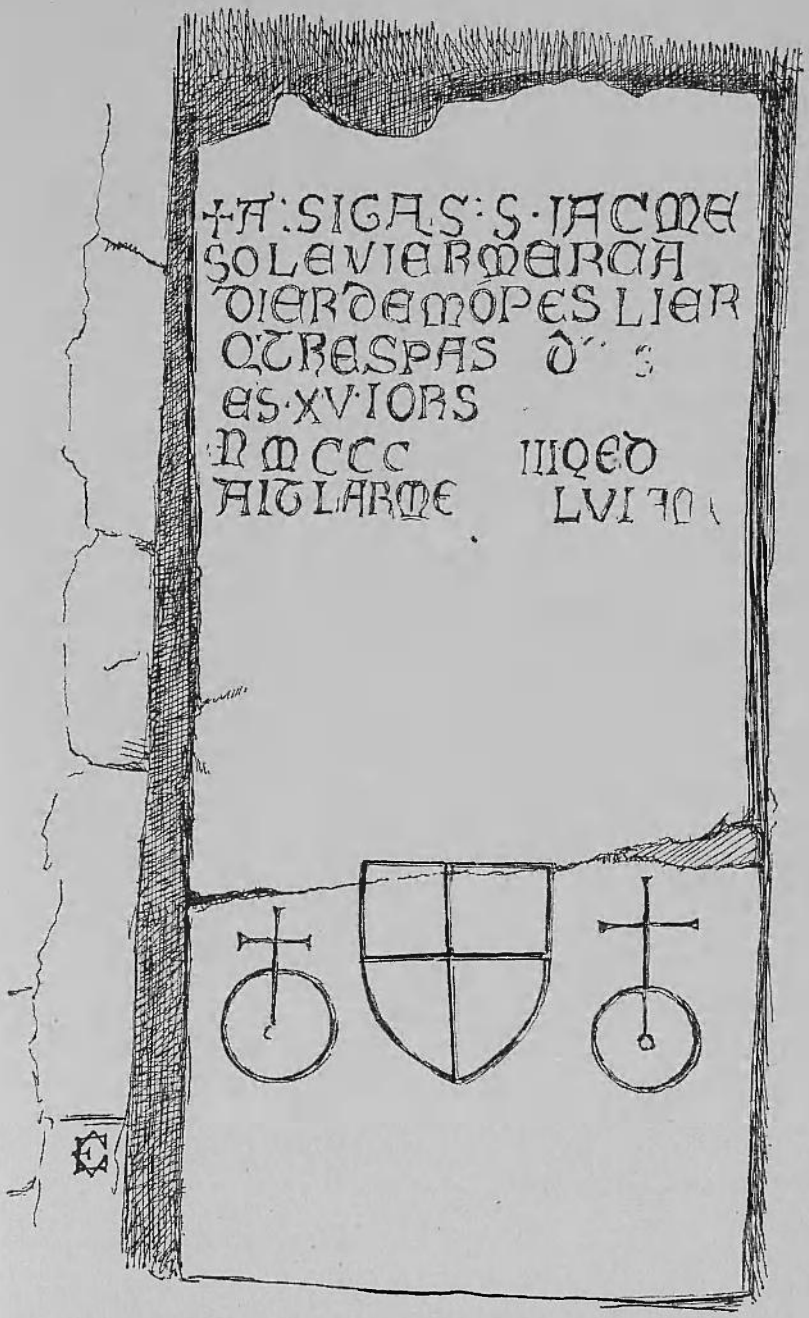

FIG. 9. —TOMBE DE JACME OLEVIER DR MONTPELLIER (1333).

plusieurs excellentes raisons s'opposent à cette identification de Jacme Ollivier de qui nous possédons les registres, car il est mort juste soixante ans après celui de Famagouste, en 1393 ; sa comptabilité va de 1381 à cette date ; nous sommes, du reste, renseignés sur sa vie et sa mort : il était fixé non à Montpellier, mais à Narbonne ; il y fut consul en 1382, 1386 et 1393 ; il avait un frère, Johan, qui fut consul avant lui en 1361 et 1368 ; en 1390, Jacme Ollivier etait accable d'infirmités, incapable de chevaucher, à peine capable de marcher ; trois ans plus tard on faisait ses funérailles aux frais du trésor public. Les archives de Narbonne, qui renseignent si bien sur ce personnage, sont muettes au sujet de ses ancêtres, et si l'on considère que le personnage mort soixante ans avant lui à Famagouste portait les mêmes nom et prénom, et faisait comme lui le commerce avec l'Orient, il n'est pas sans vraisemblance de supposer que Jacme Ollivier de Narbonne était petit fils du Jacme Olevier de Montpellier mort à Famagouste. En prenant à son tour la direction de la maison de commerce, notre Jacme Ollivier ou son père aura trouvé avantageux de transporter de Montpellier à Narbonne le centre de ses affaires. Au point de vue du nom, il est à remarquer que l'usage d'employer le même prénom de deux en deux générations a été assez fréquent.

Une dalle de 1 m. 86 sur 0,68, porte une effigie de femme et deux blasons, le tout très usé. On y lit (Fig. 10) :

ICI GIT DAME ANNES . . .
JADIS ESPOUSE D.' S.' RODALET GILI . . .
JAD[IS] . . . [QUI TRESPASSA A . . . JORS]
DAOUST, LAN. D'. M.CCC.L.XX . D. BIST. AO :
DIEU AIT LARME. AMEN.

Une dalle de 1 m. 75 sur 0,60 porte l'inscription suivante (Fig. 10) :

HIC JACET NOBILLIS VIR, DOMINUS
CRESTIANUS DE MARINIS ; QUI OBIIT
ANNO M.CCC.LXXXVIII . DIE . XII .
DECEMBRIS, CUJUS ANIMA REQUIESCAT IN PACE.

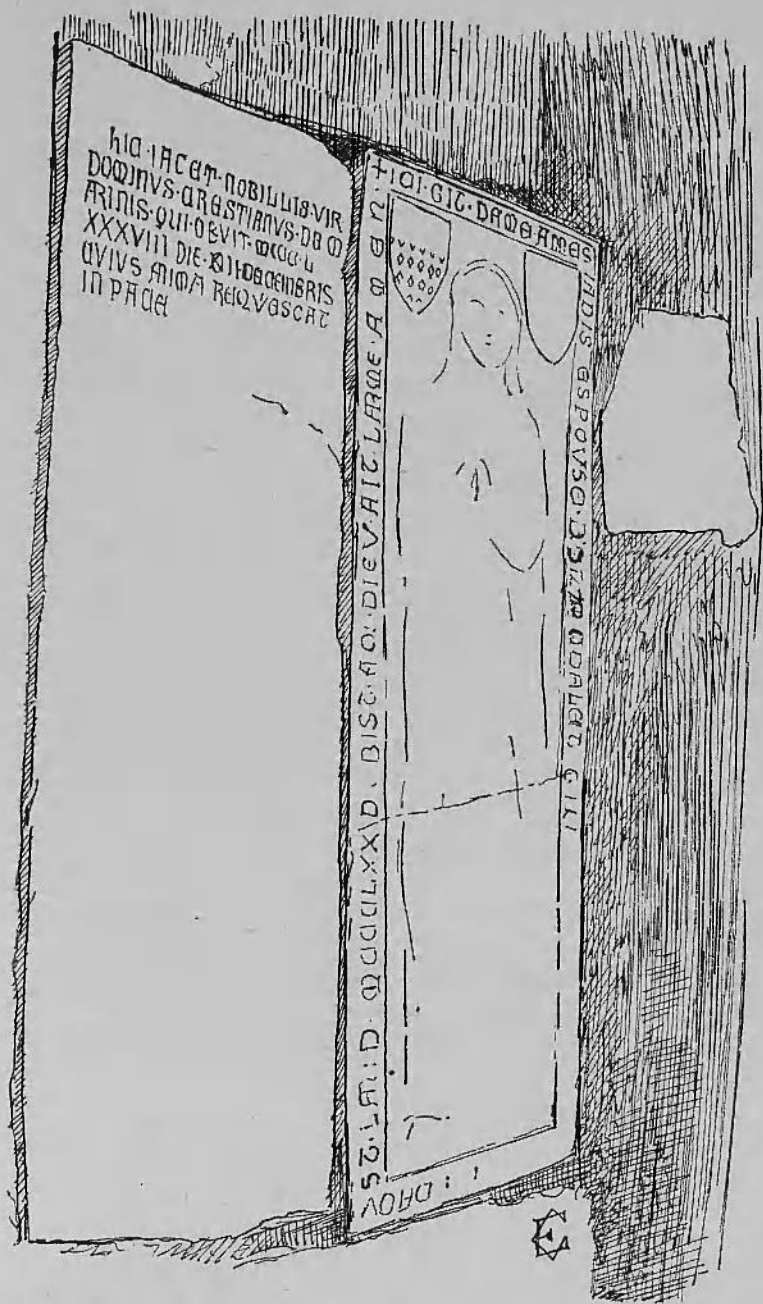

FIG. 10.—TOMBES DE DAME ANNES (1370), ET DE CRISTIANO DI MARINO (1388).

Je n'ai pu identifier ce personnage, mais il appartenait à une famille bien connue dans l'histoire de Chypre et qui offre cette particularité que ses membres ont souvent pris part à des épisodes tragiques ; le premier de qui les chroniqueurs se soient occupés est Humfroi de Marino, génois d'origine, qui assista en 1310 Amaury prince de Tyr la nuit ou il envahit le palais de son frère Henri II. et s'empara de sa personne et de son trône.[1]

En 1300, à Famagouste, Manfredo, Montano et Giacomo di Marino signent un acte de vente de sucre en gros dans l'étude du notaire génois Andrea di Veralli.[2]

En 1374, François de Marino, également connu comme génois d'origine, était écuyer de la reine-mère Eléonore d'Aragon, et se chargea pour elle d'une fort vilaine besogne ; c'est lui qui dirigea l'assassinat de son beau-frère, le prince Jean d'Antioche, au cours d'un festin dans le palais de Nicosie.[3]

En 1464, le roi Jacques le Bâtard accorda à Jean Marino le fief de Stremata.[4]

En 1473, Rizzo di Marino[5] prit la direction d'un mouvement séditieux à Nicosie et assassina Zappo conseiller et Gentile médecin de la reine ; son oncle André Cornaro périt la même nuit avec son neveu Mario Bembo.

En 1488, Rizzo di Marino, qui avait titre de chambellan et d'ambassadeur du roi de Naples auprès du Sultan du Caire, avait entrepris de marier la veuve de Jacques II., Catherine Cornaro, au fils du roi de Naples. Pour couper court à ces négociations dont la réussite les eussent empêchés de consommer l'usurpation du royaume de Chypre, les Vénitiens s'emparèrent de Rizzo, l'emprisonnèrent à Venise et le firent bientôt périr dans sa prison.

Une dalle qui semble avoir mesuré 2 mètres de long et n'a plus que 1 m. 20 sur 0,70, a garde intacte cette curieuse épitaphe (Fig. 11) :

✠ HIC JACET . NOBILLIS . VIR . DOMINUS
UGOLLINO PRISCO . DITUS
DE . CARETO . QUI FUIT MASAR

[1] *Chronique d'Amadi*, publiée par de Mas-Latrie, p. 321, 340, 341. *Chronique de Florio Bustron*, publiée par de Mas-Latrie, p. 190, 205.

[2] C. Desimoni, *Actes génois de Famagouste.*

[3] Amadi, p. 478.

[4] Florio Bustron, p. 424.

[5] Florio Bustron, p. 388 *et seq.* de Mas-Latrie, t. III *passim*. *Documents nouveaux de l'histoire de Chypre*, p. 610.

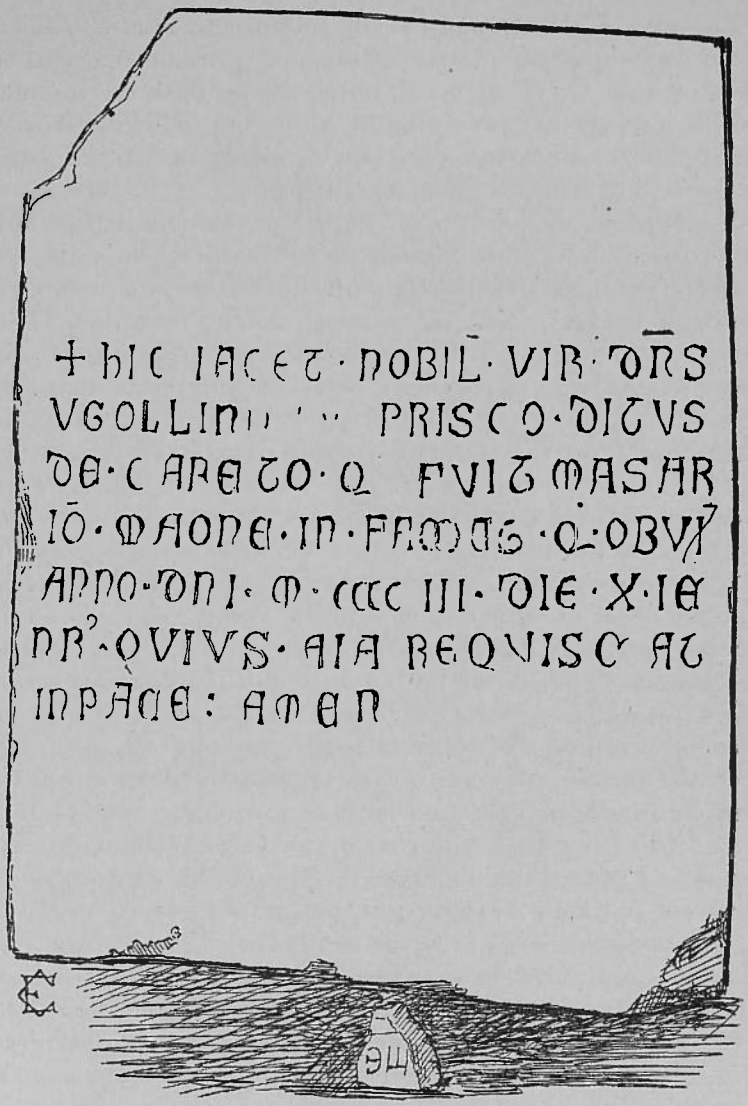

FIG. 11.—TOMBE DE UGOLINO PRISCO DE CARETO (1403).

IO . MAONE . IN FAMAGOSTA . Q . OBUIT
ANNO . DNI . M . CCCC . III . DIE . X . IE
NR°. QUIUS . AIA . REQUISCAT
IN PACE : AMEN.

L'épitaphe, assez incorrecte au point de vue du texte et des abréviations, est élégamment gravée en majuscule

gothique. Cette tombe est un monument d'une institution fort curieuse et qui tient une grande place dans l'histoire de Chypre, la Mahone, et la date de la mort du personnage est précisément celle à laquelle l'institution subit une modification dont on ignorait la cause ; cette cause a peut-être ete la mort d'Ugolino.

La Mahone de Chypre[1] était, dis-je, une institution fort curieuse. On croit volontiers de nos jours que l'idée de considérer une guerre comme une opération financière est toute moderne. Rien n'est moins exact : lorsqu'en 1373, les génois vinrent piller l'île de Chypre et s'emparèrent de Famagouste, ils avaient, suivant une habitude déjà reçue, organisé par souscription cette expédition : c'est par actions que des particuliers de Gènes avaient armé et équipé la flotte ; et ce fut au prorata de leurs mises, inscrites sur des registres, qu'ils reçurent des dividendes sur le butin et des intérêts sur les revenus perpetuels que la guerre avait fait naître pour Gènes en lui donnant Famagouste et un tribut annuel. Au bout d'un an, quand le traite fut signé, les souscripteurs, qui avaient mis dans l'opération un capital de 2,560,000 francs, valeur absolue, se constituèrent en une société appelée *la Mahone*, compagnie permanente qui eut un privilège spécial pour le négoce. Les administrateurs de cette compagnie s'appelaient *massiers* et *commis*.

En 1403, lorsque mourut le massier de Famagouste, Ugolino Prisco dit de Careto, la Mahone se dédoubla en vieille et nouvelle Mahone ; un peu plus tard, en 1408, on la voit fusionner avec la ferme des gabelles de Famagouste, sous le nom d'Office de Saint Georges, qui plus tard encore s'appellera la Banque de Saint Georges ; mais dans cette compagnie, la Mahone garda sa comptabilité distincte ; elle y était entrée en y prenant des actions pour la somme d'environ six millions, valeur absolue. En 1447, Gènes, qui depuis de nombreuses années ne pouvait s'acquitter envers l'Office de Saint Georges, lui abandonna la colonie de Famagouste.

Ugolino fut certainement un des premiers massiers de la Mahone de Chypre. Son nom n'était pas connu jusqu' ici.

Sur la tombe voisine de celle de Johan del Pieume

[1] Voir de Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. II, p. 366 et 489.

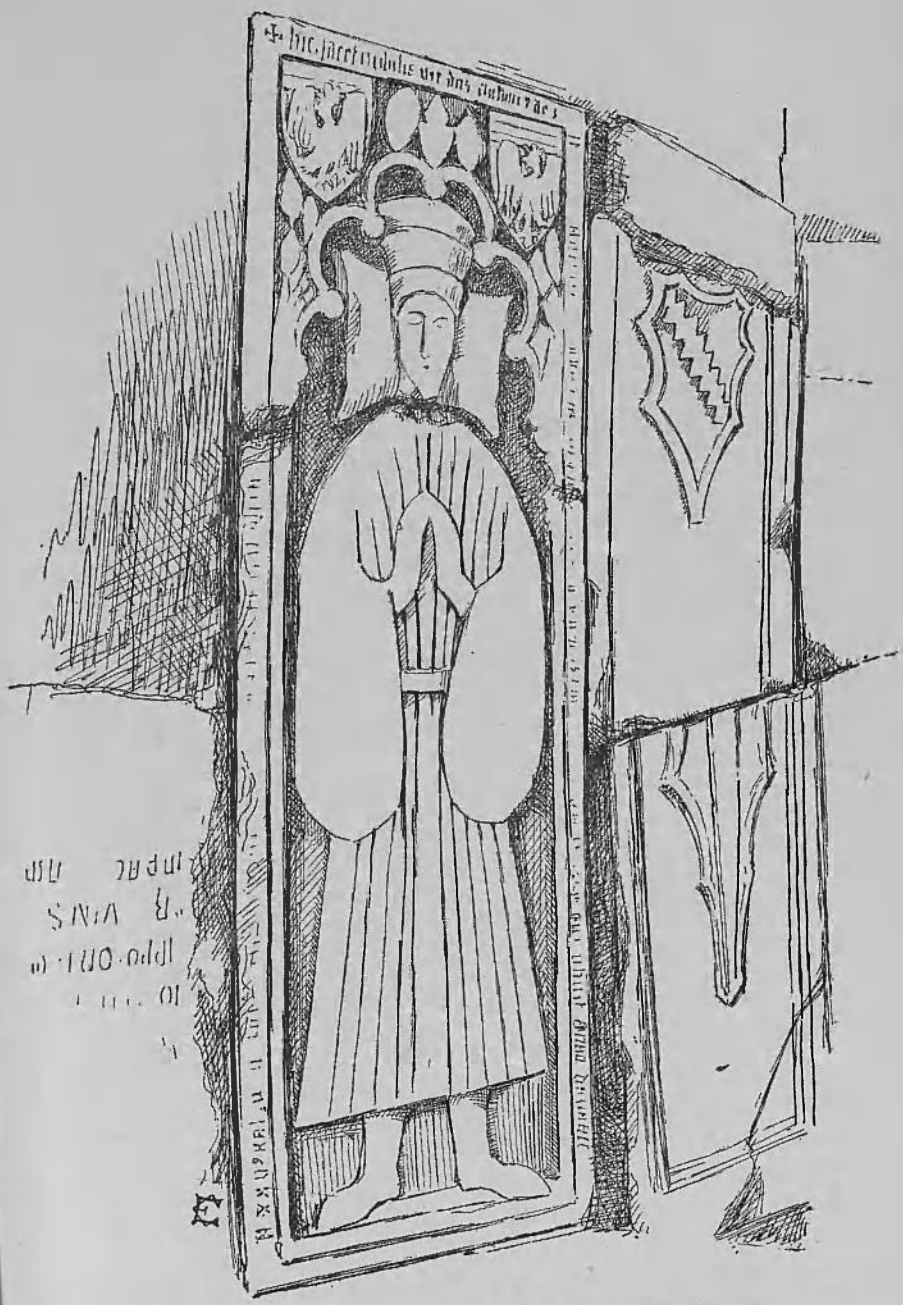

FIG. 12.—TOMBE D'ANTONIO DI SANT'ANNA, XVe SIÈCLE.

le rebord porte en majuscule gothique ce reste d'épitaphe (Fig. 8) :

. . . . . OB. FRANCISCUS DE GRIL . . .
. . . QUI OBUIT ANO M . . . . .
APRIL, CUI⁹ . AIA . REQUIESCAT IN PACE, AMEN.

La dalle mesure 2 m. ·03 sur 0,66.

Cette tombe est d'un type tout à fait italien et, il faut le dire, d'un art assez grossier. Elle est exécutée en faible relief méplat suivant une coutume de la renaissance italienne : elle rappelle beaucoup les sculptures de coffres de bois de l'Italie du nord, et elle date du XVe siècle ; il est regrettable que le millésime de l'inscription soit effacé. Cette inscription en minuscule gothique mal tracée court sur un bandeau saillant à droite et à gauche d'une effigie en pied dont la tête s'encadre sous une arcature en tiers point à intrados garni d'une suite d'engrélures. Le costume du personnage, qui semble être un riche marchand génois, est curieux ; il porte une ample et longue robe à petits plis, avec de longues manches fendues depuis le coude et tombant jusqu'aux chevilles ; ces fausses manches sont tailladées et échiquetées comme des lambrequins. La coiffure est un bonnet arrondi et très surélevé ; la tête repose sur un coussin carré, le menton est rasé et l'allure générale ressemble quelque peu à celle d'une femme.

Un autre monument de 2 m. 06 sur 0,79 appartient au même style, mais à une date un peu postérieure. On y lit en relief et en minuscule gothique (Fig. 12) :

HIC JACET NOBILIS VIR, DNS. ANTUNIUS
DE SCE ANE QUI OBVIT ANO DNI. M . CCCC .
. . . . . XXV KAL. JU[NII] (OU JANUARII)
CUJUS . AIA . REQUIESCAT IN PACE. AMEN.

Cette tombe du XVe siècle représente le noble génois couché sur une dalle encadrée d'un bandeau et d'une arcature festonnée. Deux blasons occupent les écoinçons de celle-ci et portent une sorte d'aigle éployée à tête humaine couronnée.

Le personnage est rasé, il porte un bonnet très haut en forme de mortier élargi et aplati du fond et orné de trois bandes superposées ; son costume est un pourpoint serré à la taille et formant une longue jupe plissée qui

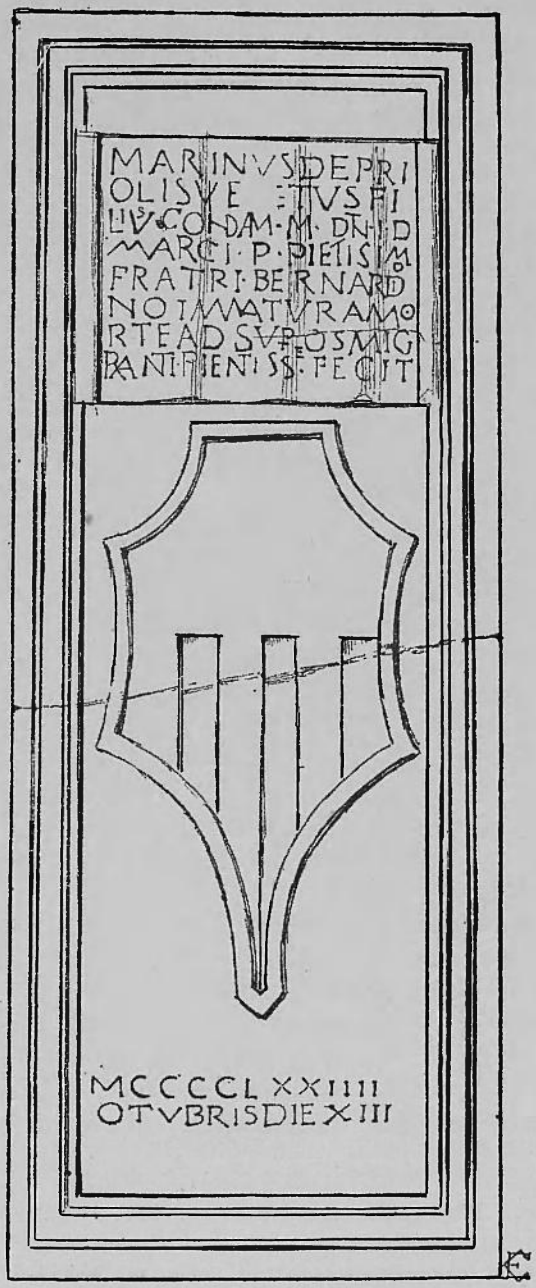

FIG. 13.—TOMBE DE BERNARDINO PRIOLI (1474).

s'arrête entre la cheville et le mollet ; les manches sont très larges, très évasées et arrondies.

A côte des monuments de l'occupation génoise, on a trouvé ceux de l'occupation vénitienne, et d'abord cette inscription en belle capitale romaine (Fig. 13) :

MARINUS DE PRIOLIS, VENETUS,
FILIUS CONDAM . M[AGNIFICI] . DNI MARCI . P.
PIETISSIMO FRATRI BERNARDINO, IMMATURA MORTE
AD SUPEROS MIGRANTI PIENTISSIME FECIT
M . CCCC . LXXIII . OTUBRIS DIE XIII.

Cette épitaphe en style lapidaire est tracée sur un cartouche ondulé : la lettre comme la forme en est antique, les abbréviations y abondent. Sous le cartouche était le blason des Prioli. L'exécution de ce petit monument est correcte et même élégante.

La famille patricienne des Prioli est célèbre et elle eut un grand rôle dans l'histoire de Chypre, mais celle-ci n'a pas retenu les actes de Marco ni de Marino, père et frère du jeune et infortuné Bernardino.

On sait seulement qu'en 1489, ce fut un Priuli, François, capitaine général, qui reçut à Famagouste au nom de la république de Venise l'abdication de Catherine Cornaro,[1] que celle-ci était nièce de Jean Priuli[2] et que Sebastien Priuli était alors archevêque.[3] Dès 1369, un autre Marco Priuli était établi en Chypre et servit même d'ambassadeur au roi Pierre II pour conclure d'importantes négociations avec le sultan du Caire.[4]

Un autre blason vénitien du XVe (Fig. 12) siècle n'est accompagné d'aucune inscription. Enfin, parmi les fragments de tombes trouvés dans la même chapelle, il en est d'insignifiants : une tombe qui doit avoir appartenu à l'un des dignitaires du couvent au début de sa fondation (XIVe siècle), et qui mesure 0 m. 68 sur 0, 32, porte ce reste d'inscription effacée en majuscule gothique :

. . . . FRERE GI . . . V . . . VIL. D 'IPESIE[1]

[1] De Mas-Latrie, *Documents nouveaux*, p. 487.
[2] *Ibid.*, p. 419.
[3] *Ibid.*, pp. 356, 513 et *Hist. des Archeveques de Chypre.*
[4] De Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, t. II, p. 346.

un autre fragment, plus récent celui-là, ne porte que les lettres ME ou HE et sur un fragment vénitien du XVe siècle, on lit :

M . CCCC . LXXVI . DIE . XV . OCTUBRII.

sur un autre :

. . . ADI V . . .

Enfin, un coin de dalle funéraire porte un morceau d'oreiller sculpté en assez haut relief. Ce devait être l'angle d'un monument à statue couchée sur un sarcophage, car s'il ne reste plus en Chypre de monuments de ce type, il en a certainement existé. Une chapelle de la cathédrale de Famagouste conserve une niche faite pour un tombeau de ce genre ; d'autres ont dû exister à Saint Georges des Grecs et c'est dans le voisinage de ces édifices et de Saint François qu'a été trouvé récemment un curieux bas relief du XIVe siècle dont je donne ici le dessin (Fig. 14). Il pouvait appartenir soit à un retable soit à un autel, soit plutôt au socle ou sarcophage simulé d'une tombe assez élégante. J'ai publié[1] des sarcophages gothiques de Chypre qui devaient ne porter que de simples couvercles, car les figures des défunts sont sculptées sur leurs parois latérales, mais rien n'empêche de croire que d'autres ornés d'arcatures et de blasons comme on en voit deux à Nicosie, ou d'arcatures et de figurines comme le morceau qui nous occupe aient porté des statues couchées. Les statues des tombeaux comme celles des portails ont été anéanties en 1571 par le vandalisme des turcs qui partout se sont acharnés sur les figures.

Faut-il leur attribuer aussi la mutilation bizarre qu'a subie la tombe du génois à Saint François de Famagouste ? le malheureux défunt a été exécuté en effigie : on a pris la peine de lui couper le cou au ciseau. Les turcs me paraissent innocents de ce méfait : ce n'est pas ainsi qu'ils procédaient ; ils martelaient les figures par aversion non pour les personnages représentés, mais pour la représentation humaine en général. Il est bien plus probable que c'est la main d'un chiprois loyaliste qui s'est exercée sur notre monument : on sait comment en 1373 les provocations des génois

[1] *L'Art gothique en Chypre*, t. II, p. 487, 489, 491.

transformèrent en émeute sanglante le couronnement du jeune roi Pierre II, comment le peuple indigné saccagea leur consulat, et comment les génois survivants trouvèrent asile à Saint François même ; comment enfin Gènes tira parti des troubles qu'elle avait provoqués pour envahir Chypre, y exercer toutes les atrocités, et s'emparer de Famagouste. Elle leur fut reprise en 1464. C'est alors que dut être mutilée la tombe d'un notable génois récemment mort et qui devait avoir acquis des droits aux

FIG. 14.—FRAGMENT DE TOMBEAU. XIVe SIÈCLE.

ressentiments populaires. Maîtres de Famagouste, les génois avaient usé de procédés analogues, car dans les peintures murales de l'église des Carmes, les armes des Lusignan furent alors partout grattées avec soin. On en peignit d'autres lorsque Jacques II eut repris la ville un siècle plus tard.

Les découvertes faites en 1901 dans les églises de Famagouste sont venues compléter d'une façon intéressante la collection si nombreuse et si variée des documents qui font renaître l'histoire de Chypre et de l'expansion coloniale des grandes nations du Moyen Age. Il est permis d'espérer que le sol de Famagouste et surtout celui de Nicosie renferment encore d'autres documents qui permettront de préciser davantage les détails de cette histoire.